

M. Donnelly. Il avait apporté une aiguille aimantée, et chose étrange, quelque endroit qu'il se plaçât, l'aiguille dirigea constamment sa pointe vers la tombe du philosophe anglais, d'où, conclut le visiteur, il doit y avoir là-dessous, dans ces anciennes chambres, une quantité considérable de fer tels que coffrets, boîtes etc. En outre, le poète, dans ses sonnets, y fait allusion.

Lors de ses conférences en Angleterre, M. Donnelly a proposé qu'on ouvrit la tombe de Shakespeare, à Stratford-sur-Avon, et celle de Bacon, à Saint-Albans, dans l'église de Saint-Michel, afin de vérifier les allusions faites par Bacon dans ses sonnets, mais sa proposition souleva une tolle général d'indignation contre le profanateur américain des cendres des deux illustres poètes, sans peur de la terrible malédiction portée par Shakespeare et écrite sur sa tombe : "Maudit soit celui qui touche à mes os !"

M. Donnelly, qui en a vu bien d'autres, insiste pour que tous les masques tombent, pour que les Rose-Croix révèlent enfin leur secret à la génération présente, prête à rendre à sir Francis Bacon une justice et une gloire que lui refusaient son siècle et son roi.

Cette croisade anti-shakespearienne qui passionne tant les esprits non seulement en Angleterre et aux États-Unis, mais aussi en Allemagne et en Italie, où Shakespeare est quelquefois mieux étudié qu'en Angleterre, devrait aussi intéresser grandement les littérateurs et les étudiants canadiens, tout en leur faisant acquiescer la pratique et le génie de la langue anglaise.

Le livre *the Cipher* est écrit dans un style clair, didactique, avec une logique et une sincérité qui forcent le respect et l'attention du lecteur, quand bien même il ne partagerait pas toutes les vues de l'auteur.

Le *Pall-Mall Gazette* de Londres, dans un compte-rendu de la conférence donnée à Oxford, dit : *America, the land of big things, has in M. Donnelly a son worthy of her immensity.*

EM.-B. GAUVREAU.

NOTES HISTORIQUES

SAINTE-GENEVIÈVE DE BATISCAN (1639-1657). — *La seigneurie de Batiscan est donnée aux Jésuites. — Le mot Batiscan. — Les Attikamègues.*

"La seigneurie de Batiscan, dit Benjamin Sulte (1), fut donnée aux Jésuites "pour l'amour de Dieu", le 13 mars 1639, par M. Jacques de la Ferté, abbé de Sainte-Madeleine de Chateaudun, au nom de la compagnie (de la Nouvelle France) deux lieues au fleuve (en largeur) sur vingt de profondeur. Cette seigneurie fut accordée comme fief absolu, avec le droit de haute, moyenne et basse justice, et sujette à la foi et hommage au sieur Jacques de la Ferté et ses hoirs, suivant la coutume des fiefs de la prévôté de Paris ; sujette aussi au paiement d'une croix d'argent de la valeur de soixante sols à l'expiration de tous les vingt ans au dit Jacques de la Ferté ou ses héritiers, depuis le temps que les terres seront cultivées ; les terres pour être possédées par les Pères Jésuites ou appliquées ou transportées aux sauvages ou autres dévotement chrétiens, et en telles manières que les Pères jugeront à propos de telle sorte que les terres ne seront pas retirées de leurs mains tandis qu'ils jugeront à propos de les tenir et posséder. Le droit de haute justice se rencontre parfois dans les actes de concession des quarante ou cinquante premières années de la colonie, mais il ne paraît avoir été exercé qu'une fois ou deux, et dans le cas où le crime était d'une évidence indéniable. L'acte de foi et hommage au sieur de la Ferté est digne de remarque : c'était à peu près le seul privilège que se fût réservé le roi en constituant les "Cent-associés".

A propos du mot Batiscan, le même historien dit encore : "Champlain, en 1603, mentionne la rivière de Batiscan. La carte de 1609 la désigne également. En 1611, Champlain dit qu'il rencontra à Québec un capitaine sauvage appelé Batiscan. Parmi les noms sauvages cités par Lescarbot, on trouve Batiscan. Sur

la carte de 1612 figure la contrée de *Batiscuan*. L'un des chefs sauvages des Trois-Rivières, en 1627, se nommait *Batiquan*. L'édition des œuvres de Champlain en 1632, dit : "La rivière Batiscuan, fort agréable et poissonneuse, est proche de celle de Champlain. En 1637, il y avait dans les environs des Trois Rivières, un chef sauvage appelé Tchimiourineau, surnommé Batiscan (*Relation*, 1637, p. 83.)...

Le mot Batiscan n'a aucun sens connu des Algonquins actuels. Dans la langue des Cris, Tabatescan signifie : corne fendue ou fendant. Le Père Lacombe croit que c'est le même que notre Batiscan. " (1)

La seigneurie de Batiscan ne se colonisa que lentement. Le pays n'était pas assez sûr pour se fixer loin des forts où l'on pouvait se mettre à l'abri d'une attaque des Iroquois qui parcouraient le pays sans cesse afin de surprendre les colons sans défense. A l'époque où la seigneurie du Cap de la Madeleine fut donnée aux Jésuites (1646), Sulte écrit dans ses *Pages d'Histoire*, qu'il n'y avait pas d'habitations françaises entre Québec et Trois-Rivières, sauf celles de M. de Chavigny, à Sillery, et celle de M. de la Poterie, à Portneuf. Plus que cela, les *Relations des Jésuites* de 1663 nous disent encore que le Cap de la Madeleine était seul habité par des Européens au-dessous de Trois-Rivières, en cette année.

La région située entre le Saint-Maurice et la Batiscan était cependant peuplée de plusieurs tribus de sauvages notamment, les Montagnais, les Skotoennis, les Snatchazonons et surtout les Attikamègues, qui tiraient leur nom du mot Attikamègues, qui signifie un certain poisson blanc.

A propos de ce dernier mot, le Père Paul Lejeune écrivait en 1639 : "Je n'en ai point vu en France de semblables, il est d'un fort bon goust ; et peut-être que s'en trouvant quantité au pays de ces bonnes gens, on leur fait porter le nom de ce poisson."

"Les Attikamègues, disent encore *Les Relations*, sont une des nations que nous avons au nord ; ils demeurent à trois ou quatre journées du grand fleuve, dans les terres."

C'est une nation pacifique.

Leur capitaine disait au Père Jacques Boiteux, qui es pressait de venir rester près de Trois-Rivières pour se faire chrétiens : "Nous le promîmes l'an passé, dit leur capitaine, que nous viendrions demeurer à une

journée de votre habitation, tant pour apprendre le chemin du ciel, que pour cultiver la terre : nous nous sommes assemblés sur ce sujet en nostre pais, tout le monde approuvait ce dessin ; mais l'orgueil des Iroquois nous en fait suspendre l'exécution ; nous ne sommes pas gens de guerre, nous manions mieux l'aviron que l'espée, nous aimons la paix, c'est pour quoy nous nous éloignons le plus que nous pouvons des occasions de combattre ; si on pouvait dompter ces peuples qui veulent massacrer, nous serions bien tost auprès de vous ; car nous avons un grand plaisir d'être instruits. (*Relation*, 1641, p. 29.)

Citons Sulte : "Le 20 avril 1657, huit Français des Trois-Rivières, avec vingt canots de sauvages algonquins, partent pour la traite des Attikamègues. Ils entrèrent dans les terres par la rivière Batiscan, qui est à six lieues au-dessous des Trois-Rivières. Ils passèrent dans cette rivière vingt-huit sauts en quatorze jours. Ils arrivèrent au terme de leur voyage le 28 mai, après avoir passé soixante quatorze sauts ou portages. Ils retournèrent aux Trois Rivières le 15 juillet chargés de castors. Le voyage est rude, long et hasardeux ; néanmoins, il fut heureux, il n'y eut qu'un seul Français qui y périt en tombant dans un rapide en glissant, où il se noya. Ils y virent des *Poissons Blancs* qui demandent à prier le Dieu des AgouinsSi8ek et des Kériétinoux, qui sont proches de la mer du nord" (1).

B. J. Massicotte

C'est si bon de se souvenir, qu'on voudrait quelquefois habiller l'avenir avec les habits du passé.—GUSTAVE DROZ.

Un intérieur où il n'entre pas de femme, est un jardin sans fleurs ; l'ombre sans un rayon de soleil ; la terre sans un pan du ciel bleu !—ULLA.

On reprochait à une femme qui venait de perdre son mari, après une union longue et heureuse, de ne faire aucun étalage de son chagrin, de ne pas manifester au dehors le deuil qui lui remplissait le cœur. C'est, répondit-elle, que je ne songe pas à me remarier jamais. —A. KARR.

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 5, p. 274.

(1) *Histoire des Canadiens-français*, Vol. 2 p. 69.

(1) *Histoire des Canadiens-Français*, vol. . . .